

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05720
Numéro SIREN : 385 365 713
Nom ou dénomination : INETUM

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 19384

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Inetum

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
CS 20070
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Inetum

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Inetum,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Inetum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section 2.3. « Règles et principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et leur correcte application.

■ Immobilisations incorporelles et financières

Les notes « Immobilisations incorporelles » et « Immobilisations financières » de la section 2.3. « Règles et principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels exposent les modalités d'évaluation des fonds de commerce, des titres de participation, des créances rattachées et des comptes courants, basées sur les perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés des sociétés concernées.

Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

■ Provisions pour risques et charges

La note « Provisions pour risques et charges » de la section 2.3. « Règles et principes comptables » et la note 8 « Provisions pour risques et charges » de la section 2.4. « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction.

Nos travaux ont consisté à revoir les principes comptables, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans ces notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Samuel Clochard

Pierre Jouanne

1. COMPTES SOCIAUX ANNUELS

1.1 Bilan

(en milliers d'euros)		Valeurs brutes		31.12.21		31.12.20	
				Amortissements et dépréciations		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	<i>note 1</i>	251 652	(64 221)	187 431		177 809	
Immobilisations corporelles	<i>note 2</i>	42 647	(26 317)	16 330		14 753	
Immobilisations financières	<i>note 3</i>	696 152	(27 767)	668 385		695 332	
ACTIF IMMOBILISE		990 451	(118 305)	872 146		887 894	
Stock de marchandises		253	(66)	187		154	
Avances versées sur commandes en cours		214		214		228	
Créances clients et comptes rattachés	<i>note 4</i>	232 698	(15 520)	217 178		209 639	
Autres créances	<i>note 5</i>	148 602	-	148 602		158 907	
Valeurs mobilières de placement		30	-	30		30	
Disponibilités		104 326	-	104 326		127 109	
Charges constatées d'avance		13 787	-	13 787		13 993	
ACTIF CIRCULANT		499 910	(15 586)	484 324		510 060	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	<i>note 6</i>	6 912	-	6 912		8 844	
Ecarts de conversion actif		-	-	-		-	
TOTAL ACTIF		1 497 273	(133 891)	1 363 382		1 406 798	

(en milliers d'euros)		31.12.21		31.12.20	
		Capital		133 141	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		72 082		72 082	
Réserve légale		13 063		13 063	
Report à nouveau		75 354		99 588	
Résultat de l'exercice		24 273		(24 234)	
Provisions réglementées		38 287		27 930	
CAPITAUX PROPRES	<i>note 7</i>	356 200		321 570	
Provisions	<i>note 8</i>	3 187		2 728	
Autres fonds propres		14		14	
PROVISIONS ET AUTRES FONDS PROPRES		3 201		2 742	
Emprunt obligataire	<i>note 9</i>	194 034		192 036	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>note 9</i>	379 648		424 328	
Dettes financières diverses	<i>note 9</i>	141 489		162 542	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 259		1 168	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 10</i>	51 242		54 235	
Dettes fiscales et sociales	<i>note 10</i>	177 626		190 902	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<i>note 10</i>	1 424		840	
Autres dettes	<i>note 10</i>	9 306		8 611	
Produits constatés d'avance		47 953		47 824	
DETTES		1 003 981		1 082 486	
Ecarts de conversion passif		-		-	
TOTAL PASSIF		1 363 382		1 406 798	

1.2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)		2021	2020
Prestations de services		799 126	732 634
Ventes de marchandises		4 263	1 138
CHIFFRE D'AFFAIRES	<i>note 11</i>	803 389	733 772
Production immobilisée	<i>note 12</i>	11 829	6 970
Subventions d'exploitation		235	747
Reprises de dépréciations et provisions et transferts de charges	<i>note 13</i>	13 206	21 045
Autres produits		133	106
PRODUITS D'EXPLOITATION		828 792	762 640
Autres achats et charges externes		(185 584)	(197 031)
Impôts et taxes et versements assimilés		(18 581)	(21 572)
Salaires et traitements		(400 814)	(368 123)
Charges sociales		(178 556)	(160 762)
Dotations aux amortissements et dépréciations	<i>note 14</i>	(13 144)	(14 138)
Autres charges		(680)	(388)
CHARGES D'EXPLOITATION		(797 359)	(762 014)
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 433	626
Produits financiers des participations		27 811	22 163
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		40	430
Reprises sur provisions et dépréciations		1 186	474
Différences positives de change		74	33
PRODUITS FINANCIERS		29 111	23 100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(1 241)	(1 445)
Intérêts et autres charges financières		(18 648)	(18 792)
CHARGES FINANCIERES		(19 889)	(20 237)
RESULTAT FINANCIER	<i>note 15</i>	9 222	2 863
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		40 655	3 489
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		854	6 222
Produits exceptionnels sur opérations en capital		16	1
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges		5 821	3 072
PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 691	9 295
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(13 855)	(19 632)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(94)	(110)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(16 654)	(25 705)
CHARGES EXCEPTIONNELLES		(30 603)	(45 447)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	<i>note 16</i>	(23 912)	(36 152)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	<i>note 17</i>	(3)	-
Prime de partage des profits		-	-
Impôt sur les bénéfices	<i>note 18</i>	7 533	8 429
RESULTAT NET		24 273	-24 234

2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS

2.1 Principaux Événements de l'exercice

ACQUISITION 2021

Inetum a procédé à l'acquisition de titres de participation détenus par ses filiales :

- Inetum a acquis le 8 Mars 2021 100 % du capital de Projixi Europe via Inetum Business Solutions France ;
- Inetum a acquis le 3 Août 2021 100% du capital de Ilex International via Inetum Software France ;
- Inetum a acquis le 22 décembre 2021 100% du capital de HLi Consulting via Inetum Holding Maroc.

TRANSMISSIONS UNIVERSELLES DE PATRIMOINE (TUP)

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, la société T&BS a été dissoute sans liquidation par transmission universelle de leur patrimoine à la société Inetum en date du 30 avril 2021.

Préalablement à la TUP de T&BS, les titres de la société ont été acquis le 5 mars 2021 par Inetum auprès des actionnaires de T&BS Consulting, LEUSSUD et SCT CIV ADAD.

La société BNDC a été dissoute en date du 31 mai 2021 par transmission universelle de son patrimoine à la société Inetum Business Solutions France.

Les Transmissions universelles de patrimoine ont été effectuées à la valeur comptable.

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation correspondant aux plus-values latentes sur les actifs apportés a été comptabilisé en Fonds de commerce et fera l'objet d'un test de dépréciation une fois par an (cf §2.3).

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation qualifié de vrai mali a été comptabilisé en résultat financier.

Au 31 décembre 2021, le montant comptabilisé en fonds de commerce suite à ces opérations est de 971 milliers d'euros et ne nécessite pas de dépréciation. Aucun montant n'a été inscrit en produits financiers.

Les conséquences de ces opérations sur les comptes 2021 sont indiquées dans les notes sur le bilan.

2.2 Événements postérieurs à la clôture

CESSION DE PARTICIPATION

Bain Capital

Le conseil d'administration de Mannai Corporation QPSC a approuvé, lors d'une réunion tenue le 18 janvier 2022, l'entrée en négociations exclusives avec un groupe d'investisseurs dirigé par Bain Capital Private Equity, et dont NB Renaissance fait partie, afin de céder l'intégralité de sa participation dans Inetum S.A. La transaction proposée concerne l'intégralité de la participation détenue par Mannai Corporation QPSC ce qui représente environ 99% du capital en actions d'Inetum S.A. sur une base non diluée. Inetum S.A. est la société mère d'un groupe international fournissant des services et des solutions digitales.

Bain Capital Private Equity collabore étroitement avec les équipes de direction afin de fournir les ressources stratégiques qui permettent de créer de grandes entreprises et de les aider à se développer, et ce depuis sa création en 1984. L'équipe internationale de Bain Capital Private Equity qui compte environ 250 professionnels, crée de la valeur pour les entreprises de son portefeuille grâce à sa plateforme mondiale et à sa grande expertise dans des secteurs verticaux clés, notamment la santé, les produits de consommation et le retail, les services financiers et commerciaux, l'industrie et la technologie, les médias et les télécommunications.

Conflit Russie/Ukraine

L'impact de la guerre russo-ukrainienne est sans incidence majeure pour le groupe INETUM. Le groupe n'a aucune filiale directe ou indirecte dans ces deux pays. L'activité du Groupe réalisée en Russie, Biélorussie et Ukraine est négligeable.

Les comptes ont été arrêtés postérieurement au début du conflit Ukraine-Russie. Au regard de notre activité, nous n'envisageons pas d'impact significatif à ce stade sur les comptes du début de l'année 2022.

2.3 Règles et principes comptables

PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions de l'Autorité des normes comptables et plus particulièrement au règlement ANC n° 2018-07 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commerciaux

Les fonds de commerce ont une durée de vie illimitée et font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur au bilan.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur 5 ans linéairement.

Logiciels et Frais de développement

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 ans.

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées, est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des frais de développement activés est comparée à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF), basée sur les budgets d'exploitation pour l'exercice à venir et des prévisions de chiffres d'affaires pour les quatre années suivantes. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur au bilan est supérieure à la valeur d'utilité.

Il est constaté un amortissement dérogatoire pour le montant des dépenses portées à l'actif tant sur les logiciels créés à usage interne que sur les frais de développement activés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- Matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les frais liés à ces acquisitions sont enregistrés en charges exceptionnelles.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part d'Inetum dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Inetum et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la Société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées

entre Inetum et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Inetum par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 0,75 %.

Les sommes prêtées par Inetum à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 1,25%

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales d'Inetum, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

ACTIF CIRCULANT

Clients et comptes rattachés

DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES CLIENTS

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes Sfac et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges.

Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

AFFACTURAGE DES CRÉANCES CLIENTS

Inetum procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas *Factor*. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement.

En présence d'un contrat d'affacturage sans recours, les créances pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée ne sont pas maintenues dans le poste « clients ».

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

CHARGES A RÉPARTIR

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges à étaler et repris sur la durée de l'emprunt.

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre. Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Inetum ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurent en engagements hors bilan, ils sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 2018-07 de l'ANC.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa gestion du risque de taux et de change, Inetum est amené à souscrire des instruments dérivés. Inetum applique un traitement comptable de couverture conformément à l'article 372-2 du PCG. Pour être qualifié de couverture, il est notamment nécessaire que les instruments dérivés aient pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert et que les variations de valeur de l'élément couvert et l'instrument dérivé soient corrélées.

Les écarts de taux dégagés sur ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

1) Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

2) Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

3) Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

4) Ventes de logiciels et de matériels

Pour les ventes de logiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

5) Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré *pro rata temporis* sur la durée du contrat.

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

1) Intégration fiscale

La société Inetum est tête de Groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend l'ensemble des filiales et sous-filiales françaises détenues à 100 % au 1^{er} janvier de l'exercice.

Inetum constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale. L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits des sociétés intégrées n'est pas restituée par Inetum.

2) CIR

Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en produit d'impôt.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

2.4 Notes sur le bilan

NOTE 1 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.20	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.21
Frais d'établissement	437				437
Fonds de commerce	149 152			971	150 123
Relations Clientèle	16 160				16 160
Frais de développement	12 792	6 844			19 636
Logiciels	38 974	1 207			40 182
Immobilisations incorporelles en-cours	19 014	14 025	(7 924)		25 115
Valeurs brutes	236 528	22 076	(7 924)	971	251 652
Frais d'établissement	437				437
Fonds de commerce	-				-
Relations Clientèle	11 818	600			12 417
Frais de développement	7 508	2 438		20	9 966
Logiciels	31 298	2 721		20	33 999
Immobilisations incorporelles en-cours	-	-			-
Amortissements	51 064	5 759	-	-	56 822
Fonds de commerce	6 695				6 695
Logiciels	960		(256)		704
Dépréciations	7 655	-	- 256	-	7 399
Valeurs nettes	177 809	16 317	- 7 668	971	187 431

L'augmentation du poste Fonds de commerce se ventile de la manière suivante (en milliers d'euros) :

Société absorbée	Fonds de commerce
T&BS	971
Total Brut	971
Provision pour dépréciation	-
Total Net	971

Les provisions pour dépréciation de logiciels concernent, à hauteur de 704 milliers d'euros le logiciel à usage interne Théseus dont la mise au rebut est anticipée suite au changement prévu d'ERP au sein du groupe.

Les immobilisations incorporelles en cours concernent des projets sur des logiciels à usage interne ainsi que des frais de développement.

Les relations clientèle se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Date d'acquisition	Valeur Brute	Dotation 2021	Amort Cumulé	Valeur Nette
Gfi BUS - Relation Clientèle	01.10.15	14 094	600	10 351	3 743
Gfi IES - Relation Clientèle	01.07.06	1 066		1 066	
Euvoxa - Relation Clientèle	01.01.09	1 000		1 000	
TOTAL		16 160	600	12 417	3 743

NOTE 2 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.20	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.21
Matériel de transport	85				85
Instal.techniques, matériel et outillage	23 629	3 275	(687)		26 217
Matériel et mobilier de bureau	6 617	300	(25)		6 892
Matériel informatique	6 872	2 465	(11)	10	9 336
Immobilisations en cours	36	310	(246)		100
Autres immobilisations corporelles	16				16
Valeurs brutes	37 255	6 350	(969)	10	42 647
Matériel de transport	85				85
Instal.techniques, matériel et outillage	13 239	2 555	(608)		15 186
Matériel et mobilier de bureau	4 076	484	(14)		4 547
Matériel informatique	5 102	1 397	(9)	9	6 499
Amortissements	22 502	4 436	(631)	9	26 317
Valeurs nettes	14 753	1 914	(338)	1	16 330

NOTE 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.20	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.21
Titres de participations	414 886	180	(582)	-	414 485
Actions propres	486	-	-	-	486
Versement d'apport non capitalisé	5 823	-	-	-	5 823
Créances rattachées à des participations	283 859	23 592	(50 966)	-	256 485
Prêts	12 637	1 761	(64)	1	14 334
Dépôts	4 081	394	(454)	2	4 023
Compte de garantie	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées	1 271		(755)	-	516
Valeurs brutes	723 044	25 927	(52 821)	3	696 152
Titres de participations	6 602	1 097	(577)	-	7 122
Versement d'apport non capitalisé	5 823	-	-	-	5 823
Créances rattachées à des participations	15 288	144	(609)	-	14 823
Dépréciations	27 712	1 241	(1 186)	-	27 767
Valeurs nettes	695 332	24 686	(51 635)	3	668 385

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les participations sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 23.

L'augmentation de la valeur brute des titres de participation correspondent aux titres suivants :

- titres T&BS pour un montant de 180 milliers d'euros ;

La diminution de la valeur brute des titres de participation correspond aux titres des sociétés toupées au 31/12/2021 suivants :

- titres T&BS pour un montant de 580 milliers d'euros ;
- titres Dacrydium pour un montant de 2 milliers d'euros.

Les dépréciations de titres de participation, compte tenu des valeurs d'inventaire déterminées au 31 décembre 2021 (sur la base des prévisions sur 5 ans avec des taux d'actualisation de 9 % et 12%), et de la situation nette comptable des filiales, s'élèvent à 7122 milliers d'euros. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Inetum Business Solutions France pour 2030 milliers d'euros ;
- Inetum UK Limited pour 1 637 milliers d'euros ;
- Inetum Holding Tunisie pour 2 360 milliers d'euros ;
- Inetum Africa pour 842 milliers d'euros ;
- Inetum Cote d'Ivoire pour 253 milliers d'euros.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres s'élèvent à 486 milliers d'euros, correspondant à 70 030 titres représentant 0,1 % du capital social.

VERSEMENT D'APPORT NON CAPITALISÉ

Le versement d'apport non capitalisé correspond à un versement en « quasi capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Inetum Germany. Ce montant est totalement déprécié.

CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Les créances rattachées à des participations correspondent aux comptes courants des filiales, dans le cadre des conventions de trésorerie du Groupe.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations s'élèvent à 14823 milliers d'euros et concernent les comptes courants de :

- Inetum Germany pour 12 820 milliers d'euros ;
- Inetum UK Limited pour 633 milliers d'euros ;
- Inetum Cote d'Ivoire pour 1 370 milliers d'euros ;

NOTE 4 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31.12.21	dont produits à recevoir	31.12.20
Clients hors Groupe	47 243		41 830
Clients Groupe	15 858		17 073
Créances cédées au factor	104 935		88 000
Factures à établir	64 135	64 135	77 810
Créances litigieuses	497		495
Effets à recevoir	29		0
Clients et comptes rattachés, brut	232 698	64 135	225 209
Dépréciation des créances douteuses	(15 520)		(15 571)
Clients et comptes rattachés, net	217 178	64 137	209 639

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés présente des échéances inférieures à un an.

Suite à la mise en place du contrat de cessions de créances clients au factor sans recours, les créances cédées ne figurent plus dans le poste clients.

Les créances clients cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sans recours représentent un montant TTC de 13 059 milliers d'euros.

NOTE 5 - Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.21	dont produits à recevoir	31.12.20
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>			
Créance de CICE	342		225
Autres Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale	34 935		36 482
Taxe sur la valeur ajoutée	8 284		9 275
Autres impôts	1 595		1 927
Autres produits à recevoir	0		0
<u>Filiales</u>			
Filiales intégrées fiscalement, Impôt sur les bénéfices	1 805		899
Comptes courants débiteurs Groupe	90 990		97 453
Créances liées au personnel	10 344	1 095	12 002
Débiteurs divers	269		83
Avoirs à recevoir	38	38	561
Total	148 602	1 133	158 907
Dépréciation des autres créances	0		0
Total autres créances	148 602	1 133	158 907

CRÉDITS D'IMPÔT DU GROUPE D'INTÉGRATION FISCALE

Crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche comprennent la part portée par la Société pour le compte de ses filiales intégrées fiscalement, à hauteur de 5 568 milliers d'euros. La contrepartie est présentée au passif en « Dettes fiscales » pour le même montant (cf. note 10 Dettes d'exploitation et autres).

ÉCHÉANCES

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an, à l'exception des créances de CIR afférentes aux exercices 2017 à 2021, pour un montant de 34 935 milliers d'euros.

NOTE 6 - Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés lors de la souscription :

- de l'emprunt obligataire en juillet 2018 de 90 millions d'€
- de l'emprunt de mai 2020 de 780 millions d'€
- de l'emprunt obligataire de mai 2020 de 40 millions d'€
- de l'emprunt obligataire de décembre 2020 de 60 millions d'€

Ces frais sont amortis sur la durée de vie respective de ces emprunts.

(en milliers)	Valeur brute	Amort. cumulés	Valeur nette	Augmentation	Amort.	Valeur nette
	31.12.20	31.12.20	31.12.20			31.12.21
Frais d'émission emprunt obligataire 90M 2018	495	(171)	324	-	(71)	253
Frais d'émission emprunt 410M 2018	4 400	(4 400)	-	-	-	-
Frais d'émission emprunt 2020	8 317	(1 117)	7 200	35	(1 670)	5 565
Frais d'émission emprunt Obligataire 40M 2020	770	(78)	692		(128)	564
Frais d'émission emprunt Obligataire 60M 2020	630	(2)	628		(98)	530
Total des charges à répartir	14 612	(5 768)	8 844	35	(1 967)	6 912

NOTE 7 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Avant Affectation au 31.12.2020	Variation	Distribution de dividendes	TUP	Affectation du Résultat 2020	Résultat 2021	Avant Affectation au 31.12.2021
Capital	133 141	-	-		-	-	133 141
Primes d'émission	71 004	-	-		-	-	71 004
Primes de fusion	1 078	-	-	-	-	-	1 078
Réserve légale	13 063	-	-		0	-	13 063
Report à nouveau	99 588	-	-		-24 234	-	75 354
Résultat de l'exercice	-24 234	-	-		24 234	24 273	24 273
Provisions réglementées	27 930	10 357	-			-	38 287
Total	321 570	10 357	-	-	-	24 273	356 200

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élevé ainsi à 133 141 542 euros, composé de 66 570 771 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels développés destinés à un usage interne et aux frais de développement activés.

PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Droits à l'attribution d'actions gratuites : plan du 21 janvier 2016

Le Conseil d'administration, en date du 21 janvier 2016, avait décidé d'attribuer à certains salariés des droits à gratuite d'actions Gfi Informatique.

Le Conseil d'Administration du 21 février 2018, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, avait autorisé l'attribution définitive de 77 500 actions gratuites. 77 000 actions avaient été attribuées par prélèvement sur les actions existantes issues du programme de rachat.

Plan d'actions gratuites CEO 2019

Dans les limites de l'autorisation qui lui est conférée par la 20ème résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration du 7 juin 2019, a approuvé ce plan et a procédé, dans la limite de 300.000 actions, à l'attribution des actions de performance au profit du Président-Directeur Général Monsieur Vincent Rouaix sous la forme d'un plan dit : « Plan d'attribution d'actions gratuites CEO 2019 ».

Plan d'actions gratuites de 2020

Le 24 avril 2020, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a autorisé l'émission ou le transfert d'actions de performance gratuites, pour un montant maximum de 1,36 % du capital social de la Société (correspondant à 900.000 actions au moment de la décision susmentionnée), afin qu'elles soient attribuées à certains mandataires sociaux de la Société et salariés du Groupe, et a décidé d'autoriser le Conseil d'administration à adopter, dans les limites, modalités et conditions fixées par décision des actionnaires, ainsi qu'à attribuer gratuitement des actions de performance dans le cadre des plans dits :

- "Plan 1, Plan 1 bis, Plan 2" réservé aux salariés et nouveaux entrants
- "Plan 3" au bénéfice du Président-Directeur Général de la Société.

« Plan 1 et Plan 1Bis »

Dans les limites de l'autorisation accordée selon la 11ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 avril 2020, le Conseil d'administration, du 24 avril 2020, a approuvé le Plan 1 et le Conseil d'administration du 13 octobre 2020 a approuvé le Plan 1 bis qui consent à certains salariés et au mandataire social des droits à actions gratuites dont le nombre s'élève à 718 812.

Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous respect de conditions de présence et de performance. Toutefois, il convient de noter que dans le cadre du plan 1 bis, la période d'acquisition minimale de 2 ans sera calculée à compter de la date d'attribution soit le 13 octobre 2020.

« Plan 2 »

Dans les limites de l'autorisation accordée selon la 11ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 avril 2020 et le Conseil d'administration, du 24 avril 2020, qui consent à certains Corporate VPs et aux employés du groupe des droits à actions gratuites dont le nombre s'élève à 85 000.

Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous respect de conditions de présence et de performance.

« Plan 3 »

Dans les limites de l'autorisation accordée selon la 11ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 avril 2020, le Conseil d'administration, le 24 avril 2020, a approuvé le Plan 3 et a procédé, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, à l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société, au bénéfice du Président et Directeur Général de la société et ce dans la limite de 100 000 actions.

Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous respect de conditions de présence et de performance.

Le Conseil d'administration du 24 février 2022 a décidé de modifier certaines conditions de performance de Plans CEO 2019, Plans 2 et 3 afin (i) de décaler au 31 décembre 2022 l'événement déclencheur précédemment fixé au 30 juin 2022, et (ii) d'abaisser les seuils de valorisation précédemment fixés à 1 milliard d'euros dans le Plan 2 et le Plan 3.

Le Conseil d'administration du 24 février 2022 a constaté l'atteinte partielle des conditions de performance sur la base des résultats financiers de l'exercice 2021. En conséquence, il décide d'allouer 57% du nombre d'actions gratuites correspondant à la Tranche 3 au profit des bénéficiaires (soit 22,8% du nombre total d'actions gratuites potentiellement allouées aux bénéficiaires), étant précisé que les autres conditions prévues aux Plans 1 et 1bis restent inchangées.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2021 envisagée est la suivante :

« L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires :

- constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 24 273 milliers d'euros ;
- décide d'affecter le bénéfice
 - 251 milliers d'euros à la réserve légale
 - 24 022 milliers d'euros le bénéfice au compte report à nouveau

NOTE 8 - Provisions pour risques et charges**VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

(en milliers d'euros)	31.12.21	31.12.20
Litiges prud'hommes et divers risques salariaux	887	1 240
Risques fiscaux et sociaux	2 300	1 488
Total des provisions pour risques et charges	3 187	2 728

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

NOTE 9 - Dettes financières

Les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2021 se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.21	échéances		31.12.20
		- 1 an	1 à 5 ans	
Emprunts obligataires	190 000		190 000	190 000
Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 034	4 034		2 036
Emprunts obligataires	194 034	4 034	190 000	192 036
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédit	379 565	44 654	334 911	424 218
Intérêts courus non échus	20	20	-	29
Tirage factor	-	-	-	-
Concours bancaires courants	62	62	-	81
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	379 648	44 736	334 911	424 328
Dettes rattachées à des participations Groupe	140 163	140 163	-	161 163
Caution reçue	1 167	1 167	-	1 160
Intérêts courus à payer	159	159	-	220
Dettes rattachées à des participations	141 489	141 489	-	162 542
Total	715 171	190 259	524 911	778 906

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Inetum a émis trois emprunts obligataires dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous :

Caractéristiques des emprunts obligataires	
Date d'émission EO 90 m€	27.07.2018
Nombre d'obligations émises	900
Valeur nominale (en euros)	100 000
Prix d'émission (en euros)	100 000
Montant total de l'émission (en euros)	90 000 000
Taux d'intérêt (paiement annuel à terme échu)	3,25%
Date prévue de remboursement	31.07.2025
Date d'émission EO 40 m€	20.05.2020
Nombre d'obligations émises	400
Valeur nominale (en euros)	100 000
Prix d'émission (en euros)	100 000
Montant total de l'émission (en euros)	40 000 000
Taux d'intérêt (paiement annuel à terme échu)	4%
Date prévue de remboursement	20.05.2027
Date d'émission EO 60 m€	23.12.2020
Nombre d'obligations émises	600
Valeur nominale (en euros)	100 000
Prix d'émission (en euros)	100 000
Montant total de l'émission (en euros)	60 000 000
Taux d'intérêt (paiement annuel à terme échu)	4%
Date prévue de remboursement	20.05.2027

EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Emprunts auprès du pool bancaire

Un emprunt d'un montant total de 780 millions d'euros a été souscrit le 24 avril 2020, celui-ci a fait l'objet d'un tirage de 379 563 milliers d'euros et d'un remboursement de 44 654 milliers d'euros.

Covenants bancaires

La Convention de crédit du 21 février 2018 auprès du pool d'établissements bancaires ainsi que les emprunts obligataires, comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire, la Société s'est engagée à respecter certains plafonds d'investissements nets.

Sur la base du bilan et des performances 2021, Inetum se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ces contrats, les covenants sont respectés à la date de publication.

NOTE 10 - Dettes d'exploitation et autres

(en milliers d'euros)	31.12.21	dont charges à payer	31.12.20
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 259	-	1 168
Fournisseurs	30 568	-	26 571
Factures non parvenues	20 674	20 674	27 664
Dettes fournisseurs	51 242	20 674	54 235
Dettes sociales			
Comité entreprise et rémunérations dues	470	-	432
Provision congés payés, 13ème mois et ARTT	42 429	42 429	43 014
Provision pour bonus	8 825	8 825	4 695
Autres dettes envers le personnel	510	510	1 799
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	31 989	-	50 148
Charges sociales sur provisions congés payés, 13ème mois et ARTT	18 502	18 502	18 755
Charges sociales sur provisions bonus	3 848	3 848	2 047
Provision Organic	1 258	1 258	1 205
Autres provisions sur charges (taxe apprentissage, taxe sur sur l'effort construction...)	6 267	6 267	5 353
Dettes fiscales			
Taxe sur la valeur ajoutée	54 282	54 282	54 078
Filiales intégrées fiscalement, Crédits d'impôts dus	5 568	-	5 353
Etat, Impôts sur les bénéfices	23	-	-
CET	548	548	873
TVTS	169	169	182
Prélèvement à la source	2 841	-	2 711
Autres provisions sur charges	94	-	65
Dettes fiscales et sociales	177 626	136 638	190 710
Fournisseurs d'immobilisations	1 179	-	595
Factures non parvenues d'immobilisations	245	245	245
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 424	245	840
Avoirs à établir	8 650	8 650	7 976
Créditeurs divers	656	656	827
Autres dettes	9 306	9 306	8 803

L'ensemble des dettes d'exploitation a une échéance inférieure à un an, à l'exception du crédit d'impôt dû aux filiales intégrées. Ce montant suivra le même échéancier que les créances liées (cf. note 5).

2.5 Notes sur le compte de résultat

NOTE 11 - Chiffre d'affaires

(en milliers)	31.12.21	France	Etranger
Ventes de marchandises	4 263	3 951	312
Ventes de services	799 126	757 065	42 061
Chiffre d'affaires	803 389	761 016	42 373
en %	100%	95%	5%

NOTE 12 – Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 11 829 milliers d'euros, dont ;

- 2 015 milliers d'euros concernent des frais de développement activés ;
- 9 814 milliers d'euros concernent des immobilisations destinées à un usage interne.

NOTE 13 – Reprises de dépréciations, provisions et transferts de charges

(en milliers d'euros)	2021	2020
Reprises dépréciations sur actif circulant	1 306	1 781
Reprises dépréciations pour risques et charges	-	-
Transfert de charges	11 900	19 263
Total	13 206	21 045

Les transferts de charges comprennent principalement les éléments ci-dessous :

- des coûts de licenciements pour 8 260 milliers d'euros ;
- des frais d'étude et d'audit en vue d'acquérir de nouvelles participations pour un montant de 1 203 milliers d'euros ;
- des honoraires de conseils sur la gestion des participations acquises 795 milliers d'euros ;
- des coûts de litiges pour un montant de 798 milliers d'euros ;
- de diverses autres charges d'exploitation pour 843 milliers d'euros.

NOTE 14 – Dotations aux amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)		2021	2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	<i>note 1</i>	5 759	5 394
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	<i>note 2</i>	4 263	3 482
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	<i>note 6</i>	1 967	4 235
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		1 156	1 027
Total		13 144	14 138

NOTE 15 - Résultat financier

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Revenus des titres de participation	20 605	15 600
Revenus des comptes courants	7 206	6 564
Produits net sur cessions de VMP	-	-
Gains de change	74	33
Autres produits financiers	40	430
Reprises de dépréciations des titres de participation	577	183
Reprises de provisions pour charges financières	-	-
Reprises de dépréciation sur compte courant et créances rattachées	609	291
Reprises pour autres provisions financières		
Produits financiers	29 111	23 100
Intérêts sur emprunts	(16 681)	(16 970)
Intérêts sur compte courant	(887)	(810)
Intérêts bancaires	(17)	(20)
Intérêts d'affacturage	(419)	(407)
Pertes de change	(41)	(23)
Dépréciations des titres de participation	(1 097)	(1 263)
Dépréciations de compte courant et créances rattachées	(144)	(182)
Autres charges financières	(603)	(560)
Charges financières	(19 889)	(20 237)
RESULTAT FINANCIER	9 222	2 863

REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION

Inetum a perçu de ses filiales en 2021 un montant de dividendes de 20 605 milliers d'euros détaillé comme suit :

- 17 000 milliers d'euros de Inetum Realdolmen Belgium
- 2 000 milliers d'euros de Inetum Software France
- 1 005 milliers d'euros de Inetum Polska
- 500 milliers d'euros de Inetum Luxembourg
- 100 milliers d'euros de Inetum Immobilier

DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS ET COMPTES COURANTS GROUPE

Les reprises de provision sur les titres de participation concernent Inetum Business Solutions France à hauteur de 577 milliers d'euros. Les dotations de provision sur les titres de participations concernent Inetum Holding Tunisie pour 1 097 milliers d'euros.

Les dotations de provisions pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations concernent Inetum UK pour 135 milliers d'euros et Inetum Germany pour 9 milliers d'euros.

Enfin, les reprises pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations sont relatives à la filiale Inetum Côte d'Ivoire pour 609 milliers d'euros.

AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Il s'agit d'intérêts de retard pour 40 milliers d'euros

NOTE 16 - Résultat exceptionnel

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2021	Produits exceptionnels 2021	Charges exceptionnelles 2021
Coûts des licenciements	(8 260)	-	(8 260)
Coût des études et audits d'acquisitions	(1 218)	-	(1 218)
Honoraires et charges diverses sur opérations exceptionnelles	(3 795)	-	(3 795)
Coût des loyers et charges versées sur bureaux vacants	(177)	-	(177)
Coûts des redressements fiscaux	(405)	-	(405)
Autres	854	854	-
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	(13 001)	854	(13 855)
Bonis et malis sur achat d'actions propres	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	(80)	12	(92)
Cessions d'immobilisations financières	2	4	(2)
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	(78)	16	(94)
Dotation et reprises aux provisions pour risques exceptionnels	156	156	-
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires	(10 357)	3 668	(14 025)
Dotations et reprises aux provisions sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	354	509	(155)
Autres dotations et reprises	(986)	1 488	(2 474)
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(10 833)	5 821	(16 654)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(23 912)	6 691	(30 603)

COÛTS DES LICENCIEMENTS

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes s'élèvent à 8 260 milliers d'euros sur l'exercice 2021.

COÛTS DES ÉTUDES ET AUDITS D'ACQUISITIONS

Ces coûts sont relatifs aux études et audits de sociétés cibles dans le cadre de notre stratégie de croissance externe. Ils s'élèvent à 1 218 milliers d'euros. Le cas échéant, ces coûts ont été refacturés aux filiales ayant acquis les titres des sociétés.

HONORAIRES ET CHARGES DIVERSES SUR OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Ces coûts correspondent à des honoraires considérés comme non inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ils s'élèvent à 3 795 milliers d'euros.

COÛTS DES LOYERS ET CHARGES VERSÉS SUR BUREAUX VACANTS

Ces coûts sont liés aux divers déménagements et charges afférentes aux locaux restants inoccupés durant l'exercice soit un montant de 177 milliers d'euros.

NOTE 17 – Participation des salariés

Dans le cadre de l'accord passé au sein de l'unité économique et sociale regroupant Inetum et Inetum Software, la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun serait plus avantageuse pour les salariés.

La Société ne distribuera pas de participation au titre de l'année 2021 aux salariés de l'UES.

NOTE 18 – Impôt sur les bénéfices

Au titre de l'exercice, la Société a enregistré un produit net d'impôts de 7 533 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	2021
Résultat net comptable	40 655	(23 912)	16 743
- Impôt sur les sociétés	7 530		7 530
Résultat comptable avant impôt et participation	48 185	(23 912)	24 273
Réintégrations	4 419	2 801	7 220
Déductions	(29 263)	(1 403)	(30 666)
Base imposable transmise au Groupe d'intégration fiscale	23 341	(22 514)	827
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			1 946
Impôt sur les bénéfices, charge du Groupe d'intégration fiscale			(704)
Total impôt sur les bénéfices			1 243
Contribution sur les dividendes versés et autres			
Autres			
Crédit d'impôt Mécénat			
Crédit d'impôt famille			
Crédit d'impôt recherche			6 290
Total Impôt sur les sociétés			7 533

INTÉGRATION FISCALE

En France, le périmètre d'intégration fiscale d'Inetum au 31 décembre 2021 comprend le résultat des 5 sociétés suivantes :

Inetum, Inetum Software France, Inetum Business Solutions France, Inetum Immobilier France, Inetum Modernisations Solutions.

DÉFICIT FISCAL

La Société dispose d'un déficit fiscal reportable.

- de 92 458 milliers d'euros au titre du groupe d'intégration fiscale dont elle est la mère
- de 2 085 milliers d'euros au titre de ses déficits propres.
- Dans le cadre de l'intégration fiscale, GFI Informatique a utilisé les pertes fiscales de ses filiales intégrées et n'a pas provisionné la restitution de l'économie d'impôt réalisée.

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôts
Contribution solidarité	1 200	400
Participation à l'effort de construction	-	-
Total allègements	1 200	400

2.6 Autres informations

NOTE 19 - Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en milliers d'euros)	2021	2020
Garanties de paiement des loyers	125	158
Garanties sur contrats clients	893	880
Garanties sur contrats fournisseurs	4	4
Garanties sur contrats sous-traitance	223	
Cautions bancaires	1 245	1 042
Cautions Bancaires	2 080	2 080
Lettre de Confort	26 302	22 500
Garantie Autonome	1 555	1 487
Garanties données au profit de filiales	29 937	26 067
Sur contrats de location immobilière	16 000	17 499
Sur contrats de location mobilière	-	509
Engagements au titres des contrats de location	16 000	18 008
Sur indemnités de départ à la retraite	51 363	52 468
Autres	51 363	52 468

Garanties données au profit des filiales

Des cautions bancaires ont été données au profit de :

- Inetum Modernisations Solutions pour un montant de 2 000 milliers d'euros ;
- Roff pour un montant de 80 milliers d'euros.

Engagement sur contrats de location immobilière

Au titre de ses engagements sur contrats de location immobilière, la Société porte notamment les contrats suivants :

- bail du site de Toulouse : renouvelé en 2021 pour une durée ferme de 9 ans. Au 31 décembre 2021, l'engagement correspondant s'élève à 7.1 millions d'euros ;
- bail du site de La chapelle sur Erdre : renouvelé pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2021, l'engagement correspondant s'élève à 1.6 millions d'euros ;
- bail des sites de Meudon conclu en 2016 et 2017 pour une durée ferme de 9 ans. Au 31 décembre 2021, l'engagement correspondant s'élève à 2.3 millions d'euros.
- bail des sites de Courbevoie conclu en mars 2018 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2021, l'engagement correspondant s'élève à 2.8 millions d'euros.
- Bail du site de La Chapelle sur Erdre en janvier 2020 pour une durée de 9 ans. Au 31 décembre 2021, l'engagement correspondant s'élève à 712 milliers d'euros

Taxe sur l'effort construction

La Société a prévu d'acquitter la Taxe sur l'effort de construction due au titre de l'exercice 2021 par versement auprès d'un organisme collecteur agréé sous forme de prêt à long terme. Ce versement interviendra fin 2022 pour un montant de 1 689 milliers d'euros.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par Inetum concernant les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 51 363 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 52 468 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément aux normes applicables. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %. Le calcul des engagements tient compte :

- d'un coefficient de présentéisme basé sur le turn-over par classe d'âge, le taux moyen retenu en 2021 ressortant à 12% ;
- d'un taux de revalorisation des salaires moyen de 1.30%.
- et des tables de mortalité INSEE TH/TF 2015-2017 par sexe ;

La durée du régime est estimée à 11,2 ans, le taux d'actualisation retenu s'élève à 0,74 % (versus 0,54 % fin 2020).

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Engagements donnés dans le cadre des opérations de financement

LIMITATIONS CONTRACTUELLES À LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire et obligataire en France, le Groupe s'est engagé à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées à 40 % du résultat net consolidé part du Groupe pour un niveau de ratio R2 supérieur à 1,25.

COVENANTS

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire en France, le Groupe est engagé à respecter notamment des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Couvertures de taux

Au 31 décembre 2021, Inetum dispose des instruments financiers suivants :

Nature	Date d'émission	Échéance	Contre partie	(en milliers d'euros)					Valeur de Marché
				Couverture en EUR 31/12/2021	2022	2023	2024	2025	
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0% sur 5 ans	30/06/2020	31/03/2025	CACIB	46 750	5 500	5 500	5 500	30 250	-342
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0% sur 5 ans	30/06/2020	31/03/2025	CAIDF	42 500	5 000	5 000	5 000	27 500	-345
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0% sur 5 ans	30/06/2020	31/03/2025	SG	51 000	6 000	6 000	6 000	33 000	-333
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0% sur 5 ans	30/06/2020	31/03/2025	CIC	17 000	2 000	2 000	2 000	11 000	-133
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0% sur 5 ans	30/06/2020	31/03/2025	PALA	17 000	2 000	2 000	2 000	11 000	-232
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0% sur 5 ans	30/06/2020	31/03/2025	ING	17 000	2 000	2 000	2 000	11 000	-126
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0% sur 5 ans	30/06/2020	31/03/2025	BNP	63 750	7 500	7 500	7 500	41 250	-185
				255 000	30 000	30 000	30 000	165 000	-1696

L'exposition d'Inetum au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau de l'endettement financier de la Société. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de *swap* et de *Floor* sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2021, après prise en compte des instruments de couverture, 79% de la dette de la Société envers les établissements bancaires est à taux d'intérêt fixe.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro.

Les flux intragroupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque Inetum investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

À la connaissance de la Société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur

NOTE 20 - Rémunération des dirigeants

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versé au cours des exercices 2020 et 2021 aux membres des organes d'administration et de direction se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale
2021	1 036	1 200	4	508	2 748
2020	1 036	2 500	4	459	3 999

NOTE 21 – Effectif moyen

L'effectif moyen de la Société est le suivant :

Effectif moyen	2021	2020
Cadres	7 475	7 472
Employés, techniciens, agents de maîtrise	980	1 134
Total	8 455	8 606

NOTE 22 - Informations concernant les entreprises liées

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

(en milliers d'euros)	2021
Participations brutes	414 971
Versement d'apport non capitalisé	5 823
Créances rattachées à des participations	256 485
Dépréciations des immobilisations financières	(27 767)
Dépôt et cautionnement versé	-
Dépôt et cautionnement reçus	(1 152)
Créances clients et comptes rattachés	15 858
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(6 657)
Autres créances : débiteurs divers	-
Autres créances : avoirs à recevoir	-
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	-
Autres dettes : CIR filiales	(5 568)
Autres dettes : avoirs à établir	-
Comptes courants débiteurs	90 990
Dépréciations des comptes courants débiteurs	-
Comptes courants créditeurs	(34 289)
Dettes rattachées à des participations	(105 900)
Produits d'exploitation	46 004
Charges d'exploitation	(32 306)
Produits financiers	29 037
Charges financières	(2 128)

NOTE 23 - Tableau des filiales et des participations

Les filiales d'Inetum sont les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Siège social	N° SIREN
Participations françaises		
Inetum Software France	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen 340 546 993
Inetum Business Solutions France	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen 315 930 578
Inetum Immobilier France	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen 350 934 139
Gfi 7 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen 808 372 924
Inetum Outsourcing France	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen 808 373 161
Gfi 9 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen 808 373 237
Gfi 10	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen 803 741768
Inetum Africa	9-11, rue Benoit Malon	92150 Suresnes 389 150 137
Participations étrangères		
Inetum Realdolmen Belgium	Avenue Vaucamps 42	1654 Huizingen BE0 429.037.235
Inetum Espana	Traversia Costa Brava 4	28034 Madrid A28855260
Inetum Tech Portugal	Ed. Atlantis, Av. D. João II, n°44C, Piso 4 - Parque das Nações	1990-095 Lisboa PT502726890
Inetum Suisse	Chemin des Aulx, 10	1228 Plan-les-Ouates CHE-106,845,930
Inetum Luxembourg	33 rue d'Eich	1461 Luxembourg B 52 391
Inetum Holding Maroc	Parc Casanearshore, Sh. 28, plateau 701- 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca 113 607
Inetum Offshore Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 28, plateau 501- 601, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca 163 083
Inetum UK Limited	Albany House, Claremont Lane, Esher	Surrey KT10 9FQ 05054175
Inetum Polska	ul. Wołoska 24	02-675 Warszawa 0000008546
Inetum Cote d'Ivoire	06 Il Plateaux les Vallons, Avenue BOGA Doudou	06 BP 1293 Abidjan 8809862N
Inetum Holding Tunisie	Immeuble Horizon, Rue de la bourse les berges du lac 2	1053 Tunis 1173244k
Gfi Tunisie	Résidence Riadh Soukra- Bloc Fofal-AM	2045 El Aouina-Tunis 1515958R
Inetum Middle East Software House LL	Wesbury Office Tower Unit 1705, Al Abria Street, Business Bay	Dubai 1340 407
Inetum Egypt	Building 68, Street 115, Maadi	Cairo 107 010

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette

A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)

Participations françaises

Inetum Software France	France	7 977	7 597	100%	22 075	22 075
Inetum Business Solutions France	France	347	(127)	100%	4 803	2 773
Inetum Immobilier France	France	1	192	100%	1	1
Gfi 7 SARL	France	1	-	100%	1	1
Inetum Outsourcing France	France	1	-	100%	1	1
Gfi 9 SARL	France	1	-	100%	1	1
Gfi 10	France	0,1	-	100%	-	-
Inetum Africa	France	7	476	100%	1 321	479

Participations étrangères

Inetum Realdolmen Belgium	Belgique	31 154	21 079	100%	195 650	195 650
Inetum Espana	Espagne	95 578	104 917	52,14%	88 968	88 968
Inetum Tech Portugal	Portugal	1 500	968	100%	10 923	10 923
Inetum Suisse	Suisse	11 482	8 697	100%	74 599	74 599
Inetum Luxembourg	Luxembourg	1 000	1 200	100%	921	921
Inetum Holding Maroc	Maroc	1 656	(238)	100%	1 895	1 895
Inetum Offshore Maroc	Maroc	36	2 848	100%	36	36
Inetum UK Limited	Royaume-Un	196	(1 106)	100%	1 638	-
Inetum Polska	Pologne	687	12 612	100%	7 642	7 642
Inetum Cote d'Ivoire	Côte d'Ivoire	228	(2 896)	100%	253	-
Inetum Holding Tunisie	Tunisie	418	1 389	100%	3 501	1 141
Gfi Tunisie	Tunisie	1	22	100%	-	-
Inetum Middle East Software House LLC	EAU	300AED	(1 322)	49%	-	-
Inetum Egypt	Egypte	500EGP	nc	100%	250	250

B- AUTRES PARTICIPATIONS

	nc	nc	8%		7	7
--	----	----	----	--	---	---

C- ACTIONS AUTODETENUES

					486	486
--	--	--	--	--	-----	-----

TOTAL					414 970	407 849
--------------	--	--	--	--	----------------	----------------

COMPTESSOCIAUXANNUELS

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

(en milliers d'euros)		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
-----------------------	--	---	------------------------	---	--------------------	-----------------------------------	--

A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)
Participations françaises

Inetum Software France	France	-	-	-	133 795	9 527	2 000
Inetum Business Solutions France	France	-	-	-	10 832	575	-
Inetum Immobilier France	France	-	-	-	82	53	100
Gfi 7 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Inetum Outsourcing France	France	-	-	-	195	(34)	-
Gfi 9 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Gfi 10	France	-	-	-	-	-	-
Inetum Africa	France	-	-	-	51	-	-

Participations étrangères

Inetum Realdolmen Belgium	Belgique	-	-	-	303 658	21 648	17 000
Inetum Espana	Espagne	153 536	-	-	650 760	(9 760)	-
Inetum Tech Portugal	Portugal	29 985	-	-	41 000	(122)	-
Inetum Suisse	Suisse	-	-	-	11 492	43	-
Inetum Luxembourg	Luxembourg	17 300	-	-	21 071	(234)	500
Inetum Holding Maroc	Maroc	10 231	-	-	317	(20)	-
Inetum Offshore Maroc	Maroc	-	-	-	9 869	862	-
Inetum UK Limited	Royaume-Uni	1 069	(497)	-	494	(19)	-
Inetum Polska	Pologne	4 943	-	-	21 952	4 789	1 005
Inetum Cote d'Ivoire	Côte d'Ivoire	3 017	(1 979)	-	3 561	(357)	-
Inetum Holding Tunisie	Tunisie	-	-	-	4 557	(686)	-
Gfi Tunisie	Tunisie	-	-	-	-	(2)	-
Inetum Middle East Software House LLC	EAU	4 676	-	-	2 139	(993)	-
Inetum Egypt	Egypte	-	-	-	nc	nc	-

B- AUTRES PARTICIPATIONS

-	-	nc	nc	-
---	---	----	----	---

C- ACTIONS AUTODETENUES

TOTAL	224 757	(2 476)	0	1 215 825	25 270	20 605
--------------	----------------	----------------	----------	------------------	---------------	---------------

Inventaire des valeurs mobilières

(en milliers d'€)	Nombre de titres	Valeur nette comptable 31.12.2021
<u>Participations françaises</u>		
Inetum Software France	10 466 439	22 075
Inetum Business Solutions France	5 925	2 198
Inetum Immobilier France	651	1
Gfi 7 SARL	100	1
Inetum Outsourcing France	100	1
Gfi 9 SARL	100	1
Gfi 10		-
Inetum Africa	500	479
<u>Participations étrangères</u>		
Inetum Realdolmen Belgium	5 207 767	195 650
Inetum Espana	100 000	88 968
Inetum Tech Portugal	12 000	10 923
Inetum Suisse	9 428 334	74 599
Inetum Luxembourg	3 700	921
Inetum Holding Maroc	185 000	1 895
Inetum Offshore Maroc	4 000	36
Inetum UK Limited	150 000	-
Inetum Polska	6 000	7 642
Inetum Cote d'Ivoire	15 000	-
Inetum Holding Tunisie	113 332	2 238
Gfi Tunisie	100	-
Inetum Middle East Software House LLC	147	-
Inetum Egypt	500 000	250
<u>Actions auto-détenues</u>		
Inetum	70 030	486
Total		408 364

NOTE 24 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Société Mannai Corporation
 Ramada Junction
 Salwa Road PO Box 76
 Doha, Qatar.

Les états financiers sont disponibles sur le site :

- -> <https://mannai.com/investor-relations/financial-reports>

Inetum

Société anonyme au capital de 133 141 542 euros
Siège social : 145, boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen
385 365 713 R.C.S. Bobigny.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUILLET 2022

Le mercredi 20 juillet 2022, à 08 heures les actionnaires de la Société Inetum se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire par visioconférence via Microsoft Teams (pour les francophones) ou téléconférence pour les anglophones en appelant le: :+33 (0)1 72 10 33 51 code 175 22 953 #, et ce conformément aux statuts et au règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société sur convocation du Président du Conseil d'Administration par courriel avec avis de réception du 05 juillet 2021.

Les membres de l'Assemblée ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

Monsieur Vincent Rouaix, en qualité de Président du Conseil d'administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Alekh Grewal, représentant de la société Mannai Corporation Q.P.S.C, et Monsieur Vincent Rouaix, sont nommés en qualité de scrutateurs.

Monsieur Cyril Malher est désigné en tant que secrétaire.

Le Président relève au vu de la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent (66 500 741 actions (99,89 % du capital social – 100% des droits de vote), soit plus du quart des actions de la Société. En conséquence, les conditions de quorum fixées par la loi pour les assemblées générales ordinaires et extraordinaires étant réunies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau, les laissant à la disposition des actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes ;
- la copie de la lettre de convocation adressée aux représentants du Comité Social et Economique Central de l'UES Inetum ;
- L'état de l'actionnariat et du nombre de voix seize jours avant l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2022 ;
- L'avis de convocation adressée aux actionnaires comprenant : l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, le texte des projets de résolutions, un exposé sommaire de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2021 ;
- la feuille de présence, émarginée et accompagnée des pouvoirs des actionnaires ;
- le Rapport de Gestion 2021 ;
- le Rapport du Conseil d'administration sur les projets des résolutions ;
- le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration ;
- le Rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites ;
- les Rapports des Commissaires aux comptes ;
- les comptes annuels et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- Le projet de résolutions soumis à l'Assemblée ;
- Les statuts de la Société.



Le Président déclare que tous les documents et renseignements prescrits par la loi ont été mis à la disposition des actionnaires, sur un répertoire partagé sous Microsoft Teams intitulé Inetum – AG 20 juillet 2022 dans les délais légaux tels que prorogés suite à une requête effectuée auprès du tribunal de commerce, et que la Société a satisfait, dans les délais légaux, aux demandes d’envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur.

Il indique en outre que ces mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux représentants du Comité Social et Economique Central de l’UES Inetum.

Le Président fait également observer que la liste des actionnaires a été tenue à la disposition des actionnaires, sur un répertoire partagé sous Microsoft Teams intitulé Inetum – AGO/OGM 20 juillet 2022, 15 jours avant cette réunion, conformément aux articles L. 225-116 et R. 225-90 du Code de commerce.

Les Commissaires aux comptes, le cabinet Ernst & Young et Autres, représenté par Monsieur Pierre Jouanne et le cabinet Grant Thornton représenté par Monsieur Samuel Clochard, ont été régulièrement convoqués en date du 05 juillet 2022.

Les Commissaires aux comptes sont présents.

Les représentants du Comité Social et Economique Central de l’UES Inetum ont été régulièrement convoqués, en date du 05 juillet 2022, pour Messieurs Ludovic Boullin et Vincent Bracchetti.

Les représentants du Comité Social et Economique Central de l’UES Inetum sont présents. Le Président rappelle que l’Assemblée est réunie à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

1. Approbation des rapports et comptes sociaux de l’exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Approbation des rapports et comptes consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Affectation du résultat au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2021 ;

[...]

12. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES RAPPORTS ET COMPTES SOCIAUX DE L’EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L’Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Conseil d’administration, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l’exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport sur le gouvernement d’entreprise, approuve, tels qu’ils lui ont été présentés, les comptes sociaux de la Société pour l’exercice clos le 31 décembre 2021 comprenant le bilan, le compte de résultat et l’annexe, se traduisant par un résultat bénéficiaire de 24 273 422,04 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L’Assemblée Générale prend acte de l’absence de dépenses et charges visées à l’article 39.4 du Code général des impôts pour l’exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES RAPPORTS ET COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la Société, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font ressortir un bénéfice net consolidé part du Groupe de 70 019 000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration, constate que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font ressortir un résultat bénéficiaire de 24 273 422,04 euros et décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice	24 273 422,04 €
Dotation à la réserve légale	251 048,54 €
Solde intermédiaire	24 022 373,50 €
Report à nouveau antérieur	75 353 786,31 €
Résultat distribuable	0 €
Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :	
Affectation du résultat distribuable	
Aux actionnaires à titre des dividendes	0 €
Report à nouveau	99 376 159,81 €

Après affectation au titre de la présente résolution, ces postes de capitaux propres s'élèveraient aux montants suivants :

Réserve légale	13 314 154,20 €
Report à nouveau	99 376 15,81 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]



DOUZIEME RESOLUTION – *POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme



Le Président-Directeur Général
Vincent ROUAIX